

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAODINAIRE

De

INSTITUT CITOYEN DE RECHERCHE ET DE PREVENTION EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE -ICRePSE-

LE 5 DECEMBRE 2023
A MACHECOUL SAINT MÊME

Ordre du jour :

- 1-Présentation des présents et absents excusés*
- 2-Présentation de l'ICRePSE*
- 3-Présentation de la directrice Solenn LE BRUCHEC*
- 4-Election des membres du bureau*
- 5-Validation des changements d'adresses nominatives*

Procès Verbal de COMPTE RENDU

L'AGE débute à 18H45.

1-Présentation de chacun

En présentiel :

Laurence HUC, toxicologue, directrice de recherche INRAE, mandataire de l'ICRePSE - désignée lors de l'Assemblée Générale Constitutive le 26 Avril 2023

Marie THIBAUD, fondatrice du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, mandataire de l'ICRePSE - désignée lors de l'Assemblée Générale Constitutive le 26 Avril 2023

Matilda CHANTREAU, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants, mandataire de l'ICRePSE - désignée lors de l'Assemblée Générale Constitutive le 26 Avril 2023

Jean-Marie Monier, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants
Valérie ROUSSEAU, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants
Anne-Sophie AVERTY, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants
Stéphanie POUSSIN, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants
Aurélié ROUSSEAU, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants
Adeline WOLF, membre du collectif Stop aux Cancers de nos Enfants

Nathalie ARDON, médecin à Port Saint Père et membre de la CPTS Pays de Retz (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

En visio-conférence :

Pierre SOUVET, médecin, président de l'ASEF (Association Santé Environnement France)
Annie THEBAUD-MONY, sociologue INSERM, présidente de l'association HENRI PEZERAT
Solenn LE BRUCHEC, future directrice de l'ICRePSE

Personnes Excusées :

Solène RICHARD, coordinatrice de la CPTS Pays de Retz
Mickaël DERANGEON, vice président d'Atlantic'Eau

En qualité d'invités et d'intervenants :

Jean-François CORTY, vice-président de Médecin du Monde, Réalisateur
Valéry GAILLARD, Réalisateur

2-Présentation de l'ICRePSE

- Parution au Journal Officiel le 13 juin 2023 (cf JO)
- Déclaration INSEE, situation au répertoire SIREN et SIRET (cf INSEE)
- Convention Pluriannuelle de Subvention Globale en Fonctionnement entre le Département de Loire-Atlantique et l'ICRePSE, pour un montant prévisionnel global de 180000€ pour trois ans, avec une répartition de 60000€ en 2023-2024, 60000€ en 2024-2025 et 60000€ en 2025-2026.
- Convention de mise à disposition, par la commune de Machecoul Saint Même à l'ICRePSE, d'un bureau dans au sein de la mairie déléguée de Saint Même le Tenu.
- Contrat d'assurance auprès de la Société d'assurance ALLIANZ située à Machecoul Saint Même.
- Comptes bancaires de l'ICRePSE auprès du Crédit Mutuel de Machecoul Saint Même.
- Contrat avec l'agence Comptable BAKER TILLY, située à Machecoul Saint Même.
- Contrat d'accompagnement avec le cabinet D'AVOCAT ORATIO, Nantes.
- Plan de financement sur 3 ans :

Recettes connues au 5.12.23

60000€/an	➡	Département Loire-Atlantique
18500€/an	➡	Stop aux Cancers de nos Enfants
10000€/an	➡	La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale
Bureaux	➡	Mairie de Machecoul Saint Même

Dépenses

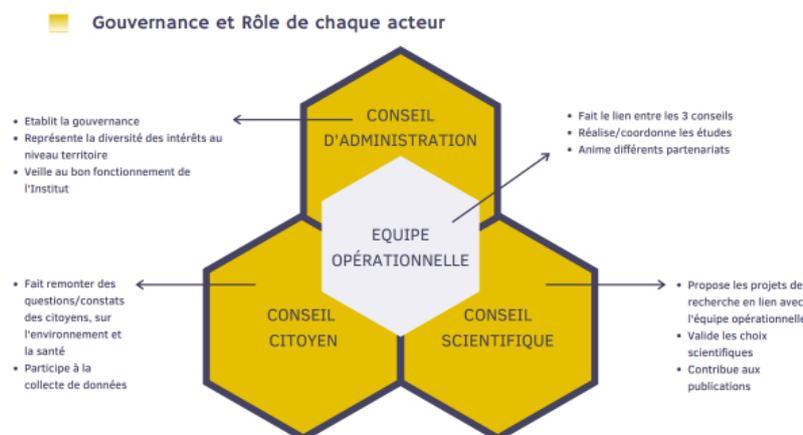
- Masse salariale (1 salarié à la création de l'ICRePSE)
- Communication
- Frais de gestion et administratif
- Déplacements / Missions

Les études et diagnostics seront financés par des appels à projet de recherche, dons, mécénat...

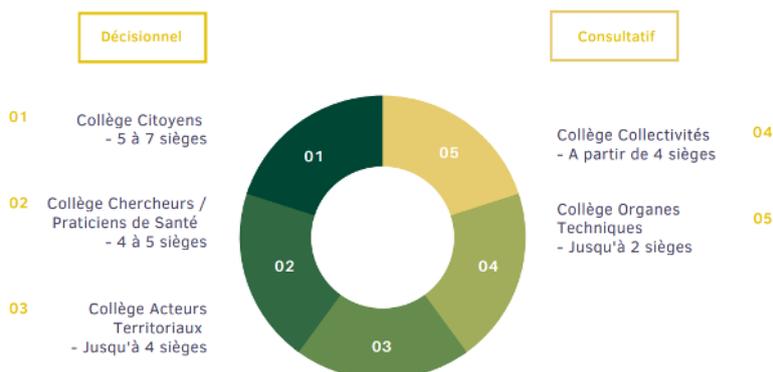
-Gouvernance de l'ICRePSE :

3 conseils : d'administration avec ses 5 collèges, scientifique et citoyen

L'équipe opérationnelle sera salariée avec une personne à ce jour, la directrice de l'ICRePSE



Le Conseil d'Administration



3-Présentation de la Directrice de l'ICRePSE

Solenn LE BRUCHEC, Arrivée le 20 décembre 2023

Expertise en évaluation toxicologique
et recherche en santé



Premières missions:

- *communication vers l'extérieur (site internet, logo, réseaux, médias...)
- *récupération, traitements et appropriation de l'ensemble des données scientifiques (état des lieux)
- *Réunir le Conseil Scientifique
- *Lancer le Conseil Citoyen
- *Organiser l'inauguration de l'ICRePSE

4.1-Election des membres du bureau de l'ICRePSE

Vote du Conseil d'Administration pour élire les 3 membres du bureau :

- sa présidence
- son secrétariat
- sa trésorerie

Pour rappel en lien avec les statuts de l'ICRePSE :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut valablement délibérer que si deux tiers des membres sont présents ou représentés.

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée, et peut délibérer sans quorum.

Les décisions sont votées à la majorité qualifiée des deux tiers des membres présents et représentés. »

Votes décisionnels:

1. *Collège Citoyens : 7 votants assurés (sur "5 à 7" dans ce collège)
 - Stop aux Cancers de nos Enfants = 8 votes
 - Association Henri Pézerat, Annie THEBAUD MONY = 1 vote
 - ASEF, Pierre SOUVET = 1 vote
2. *Collège Chercheurs, praticiens de santé: 3 votants assurés (sur « 4 à 5" dans ce collège)
 - Laurence HUC = 1 vote
 - Annie Thébaud-Mony = 1 vote
 - CPTS, Nathalie Ardon = 1 vote
3. *Collège acteurs territoriaux : pas de votants ("jusqu'à 4", donc pas nécessité de votant)

Soit 10 votants sur une nécessité dans les statuts de 2/3 présents soit un minimum de 6 votants.
La décision est prise à la majorité des 2/3, soit actée à partir de 4 votes « pour ».

Se Présentent au bureau, qui sera composé d'au moins 3 membres actifs:

Laurence HUC, Marie THIBAUD et Matilda CHANTREAU
ELUES à l'UNANIMITE

4.2-Election des postes au sein du bureau de l'ICRePSE

Se présentent

Pour la Présidence :

-Laurence HUC
ELUE à l'UNANIMITE

Pour le Secrétariat :

-Marie THIBAUD
ELUE à l'UNANIMITE

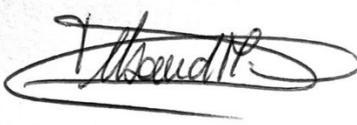
Pour la trésorerie :

-Matilda CHANTREAU
ELUE à l'UNANIMITE

5-Transmission des coordonnées personnelles de chaque membre du Bureau

Ces coordonnées, n'étant pas à partager publiquement, ne sont pas retranscrites dans ce compte rendu. Elles restent néanmoins à la disposition des institutions ou agences telles que la préfecture.

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Présidente Laurence HUC 	Secrétaire Marie THIBAUD 	Trésorière Matilda CHANTREAU 
---	--	--